

• (2.20 p.m.)

QUESTIONS ORALES

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE JUIN

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'avais espéré que le ministre des Finances serait à la Chambre pour répondre aux questions concernant l'augmentation du taux de premier ordre aux États-Unis. Les taux sont passés de 7½ à 8 p. 100.

Puis-je cependant poser une question au premier ministre au sujet d'une autre affaire. A-t-il l'intention de communiquer au Parlement l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu cette semaine? Si tel est le cas, quand se propose-t-il de le faire?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première question, mon honorable ami sait que le ministre des Finances sera à la Chambre demain. Quant à la deuxième, les premiers ministres provinciaux et moi-même avons décidé qu'aucun document de travail, note ou programme, ne sera divulgué avant la conférence. Par conséquent, la réponse à cette question est que la Chambre ne sera pas mise au courant.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il nous dire si les comités ministériels ont progressé dans l'étude des propositions relatives au Sénat, à la Cour suprême et à la déclaration des droits de l'homme, en prévision de la réunion qui doit se tenir cette semaine? Ou, comme certains journaux apparemment bien informés l'ont indiqué en fin de semaine, le gouvernement a-t-il l'intention de laisser cette question de côté et d'aborder plutôt celles qui touchent au pouvoir de dépenser et aux disparités régionales?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député a tort de supposer que ces informations venaient du gouvernement. Je n'en ai pas pris moi-même connaissance mais, selon toute évidence, nous sommes tenus de respecter la décision que les provinces ont prise avec nous de maintenir secrète cette séance d'étude. Si je la commentais je trahirais donc l'engagement pris au nom du gouvernement fédéral.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser, et j'imagine qu'on y répondra de la même façon qu'aux autres. Néanmoins, nous devons continuer à demander des renseignements au nom du Parlement et du pays. La proposition fédérale sur le pouvoir de dépenser a-t-elle été divulguée aux provinces afin qu'elle soit discutée pendant la réunion de cette semaine? D'autre part, le Parlement aura-t-il l'occasion de la voir?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, que le Parlement puisse en prendre connaissance est un sujet distinct de celui de la conférence fédérale-provinciale de cette semaine. Si les partis de l'opposition le souhaitent, je serais disposé, au cours de la prochaine session du Parlement, à former un comité de la constitution. Ce pourrait être un comité mixte de la Chambre et du Sénat. C'est une question que nous pourrions discuter le temps venu.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: Mais encore une fois, cette question est indépendante de cette réunion-ci de la conférence fédérale-provinciale.

L'hon. M. Stanfield: Ma foi...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'York-Sud a-t-il une question complémentaire à poser?

[Français]

PRÉSENCE DES PREMIERS MINISTRES—DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION DÉLÉGUÉS COMME OBSERVATEURS

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A-t-il l'assurance que les premiers ministres provinciaux assisteront à la conférence? Deuxièmement, les députés de l'opposition seront-ils inscrits comme observateurs et, en troisième lieu, est-ce que l'ordre du jour comprend un débat sur la question monétaire canadienne?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): A la première question, monsieur l'Orateur, je dois dire qu'on s'attend à ce que tous les premiers ministres provinciaux soient présents, la date ayant été acceptée par tous. Un premier ministre provincial, pour des raisons électorales—les élections du Manitoba—avait demandé si l'on pouvait changer la date, mais comme trop de provinces ne pouvaient s'entendre sur le choix d'une nouvelle date, nous